

		République Française
		Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève
		Extrait du registre des délibérations
		Communauté de communes du Clermontais
Date de la convocation	04 Avril 2018	Séance du : 11 Avril 2018
	<u>Votes : 37</u>	L'An Deux Mille dix-huit, le Onze Avril à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
Présents : 25	Pour : 37	
Absents : 8	Contre : 0	
Représentés : 12	Abstention : 0	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Françoise POBEL (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet) , M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Berthe BARRE (Ceyras), M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Alain BLANQUER (Lieuranc Cabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Eric VIDAL (Villeneuveville).

Absents représentés : Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Maryse FABRE (Canet) représentée par M. Michel SABATIER (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet) représentée par M. Claude REVEL (Canet), Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault), Mme Elizabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault) représentée par M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), M. Philippe VENTRE (Lacoste) représenté par M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Sylvie MALMON (Nébian) représentée par M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Audrey GUERIN (Paulhan) représentée par M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Georges GASC (Paulhan) représenté par M. Olivier BRUN (Fontès), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan) représentée par M. Bernard COSTE (Octon), M. Gérald VALENTINI (Valmasque) représenté par M. Claude VALERO.

Absents : M. Henri JURQUET (Brignac), M. Marc FAVIER (Canet), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Christian BILHAC (Péret), Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jean COSTES (Salasc).

Objet : Budget 2018 – Création et Révision des Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP)

Monsieur COSTE rappelle aux membres du Conseil Communautaire la nécessité :

- D'actualiser les autorisations de programme et les crédits de paiement existants,
- De créer de nouvelles autorisations de programme et crédits de paiement.

Il est proposé d'approuver les modifications et créations telles que présentées de façon détaillée ci-après :

SUIVI DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT								
N° AP	LIBELLE AP	Montant AP	Révision AP 2018	Nouvelle AP 2018	CP 2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021
2015-01	Entretien et restauration des cours d'eau	861 600			A clôturer			
2015-03	Travaux d'aménagement de la Gare de Clermont	655 000	338 948	993 948	847 500			
2017-01	Réhabilitation / Construction accueils de loisirs	715 776	634 224	1 350 000	180 000	800 000	370 000	
2017-02	Aménagement 1er étage Centre Aquatique	220 000			A clôturer			
2018-01	Réhabilitation théâtre	1 920 000			10 000	300 000	810 000	800 000
2018-02	Office de tourisme Mourèze	500 000			20 000	245 000	235 000	
2018-03	Rénovation piscine de Paulhan	100 000			60 000	30 000	10 000	
2018-04	Tanes Basses	1 036 000			520 000	280 000	100 000	136 000

Cette proposition a reçu un avis favorable de la commission moyens généraux réunie le 04 avril 2018.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, oui l'exposé de Monsieur COSTE, et après en avoir délibéré.

A L'UNANIMITE,

APPROUVE les créations et révisions des autorisations de programme et les modalités d'exécution des autorisations de programme et des crédits de paiement, telles que présentées de façon détaillée ci-dessous :

SUIVI DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT								
N° AP	LIBELLE AP	Montant AP	Révision AP 2018	Nouvelle AP 2018	CP 2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021
2015-01	Entretien et restauration des cours d'eau	861 600			A clôturer			
2015-03	Travaux d'aménagement de la Gare de Clermont	655 000	338 948	993 948	847 500			
2017-01	Réhabilitation / Construction accueils de loisirs	715 776	634 224	1 350 000	180 000	800 000	370 000	
2017-02	Aménagement 1er étage Centre Aquatique	220 000			A clôturer			
2018-01	Réhabilitation théâtre	1 920 000			10 000	300 000	810 000	800 000
2018-02	Office de tourisme Mourèze	500 000			20 000	245 000	235 000	
2018-03	Rénovation piscine de Paulhan	100 000			60 000	30 000	10 000	
2018-04	Tanes Basses	1 036 000			520 000	280 000	100 000	136 000

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,

The image shows a handwritten signature in black ink on the left, which overlaps with a blue circular official stamp on the right. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ de COMMUNES du CLERMONTAIS' around the top edge and 'HERAULT' at the bottom. In the center of the stamp is a heraldic emblem featuring a seated figure holding a staff, with a sunburst above. Below the emblem, the motto 'Sermone Placido' is written.

Jean-Claude LACROIX